

M. Gruet, homme de guerre

Ainsi donc, M. Gruet a écrit au citoyen Barabant : « *Je suis adversaire du service de trois ans, que j'ai toujours considéré comme inutile.* »

Comme les antimilitaristes et les unifiés, M. Paul-Louis réclame l'abrogation de la loi de défense nationale qui ne saurait, à son avis, augmenter au moindre degré la puissance défensive du pays.

Le stratège en chambre, le von Moltke d'Auxonne n'a pas eu besoin de passer par l'École de Guerre pour résoudre une question sur laquelle nos meilleurs généraux ont blanchi. Du premier coup, tel le maréchal Boum de la *Grande Duchesse*, il indique ce qu'il faut ou ce qu'il ne faut pas pour nos effectifs de couverture.

Ni M. Noulens, ministre de la guerre, ni M. Maginot, le sous-secrétaire d'État, ni M. Doumergue lui-même ne trouveraient grâce auprès de cet homme de guerre, qui s'appelle Paul-Louis Gruet, et devant lequel Napoléon I^{er} également se fût respectueusement incliné.

Voilà qui prouve victorieusement qu'en débitant des paroles et des poignées de main, on peut en remontrer aux plus malins.

Ah ! quand donc reverrons-nous la garde nationale ?

Diffusion CHANTECLER
Mai 2023

UN FLORILÈGE MILITAIRE DE
"L'ÉCHO BOURGIGNON" DU
23 AVRIL 1914 À PROPOS DU
CANDIDAT PAUL GRUET

"HOMME DE GUERRE [...]
DEVANT LEQUEL NAPOLEON Ier
ÉGALEMENT SE FÛT RESPECTUEU-
SEMENT INCLINÉ."

